



Halloween 2020

Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e)

Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Né(e) le : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

à : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

demeurant au

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code postal : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Ville : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Pays : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Tél. : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

E-mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

autorise

Organisme : Atouts Ville

Adresse : rue Léon Blum

Code postal : 59820

Ville : Gravelines

Pays : FRANCE

par l'intermédiaire de

Du chargé(e) de communication d'Atouts Ville

à diffuser

La/les photos

que je leur ai transmis en date de

Octobre 2020 par le biais de la page Facebook / Messenger d'Atouts Ville / mail

dans le cadre de

Des festivités d'Halloween 2020 / Galerie des affreux costumés

et à utiliser, exploiter, diffuser mon image

sur la page Facebook / Instagram / Twitter / Youtube de l'association Atouts Ville

et sur les panneaux d'affichage papiers et numériques en Maisons de quartier

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, à la voix et au droit au nom, j'autorise (*organisme*)

Atouts Ville

à fixer, reproduire, effectuer un montage, et diffuser au public les images réalisées/reçues dans le cadre de la présente.

Ces images pourront être exploitées et utilisées directement par l'organisme sous toute forme et pour tout support de communication connus et inconnus à ce jour (dont presse et médias, réseaux sociaux et Internet), sans limite de territoire ou de durée, intégralement ou par extraits pour tous usages y compris publicitaires et commerciaux.

L'organisme s'efforcera de demander mon autorisation orale pour tout partage de ces images avec un autre organisme dont il n'est pas l'auteur.

L'organisme bénéficiaire de l'autorisation, dont il est question plus haut, s'interdit expressément d'utiliser les images et enregistrements audiovisuels, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant les publications originales de ces images ne devront jamais porter atteinte ni à ma vie privée ni à ma réputation.

Je suis conscient(e) de ce qu'engendre cette diffusion sur Internet, dont notamment qu'elle peut entraîner des partages sur d'autres pages / sites web. Je m'engage donc à ne pas tenir responsable l'organisme précité, ainsi que ses représentants et toute personne agissant



Halloween 2020

Autorisation de droit à l'image

avec sa permission, des conséquences potentielles liées à des rediffusions sur Internet et des éventuels commentaires postés sur d'autres pages / sites web que ceux d'origine.

Je m'engage à ne pas tenir responsable l'organisme précité ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité de modification de l'aspect des images (couleur, densité, déformation, qualité, etc.) qui pourrait survenir lors de la reproduction.

En conséquence de quoi, je me reconnais être majeur(e), entièrement rempli(e) de mes droits et capacités, et pouvoir donner librement et en mon nom propre mon consentement à la présente autorisation. Celle-ci est reconduite de manière tacite chaque année même au-delà de l'âge de majorité de l'enfant et est personnelle et incessible.

Je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par la présente.

Je garantis que je ne suis pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents de France métropolitaine, statuant en droit français.

Je peux demander à tout moment l'arrêt de l'utilisation de ces images sur simple demande écrite à :

Atouts Ville

Cette demande prendra effet dès réception, mais n'engage pas le retrait des images utilisées avant cette date.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait de bonne foi, à

Cliquez ou appuyez
ici pour entrer du
texte.

le

Cliquez ou appuyez
ici pour entrer du
texte.

Signature du salarié :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du
texte.

Signature de la personne photographiée :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du
texte.

Autorisation à retourner remplie à l'accueil d'une des Maisons de quartier d'Atout Ville ou à l'adresse communication.atoutville@atoutville.fr avant le lundi 26 octobre 2020 à 12h.